

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
L'ÎLE D'YEU**

Séance du : 16 décembre 2025

Numéro de la délibération : DEL/NLB/25/12/256

<p>Date Convocation 01/12/2025</p> <p>Date Affichage 09/12/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <table> <tr> <td>- en exercice</td> <td style="text-align: right;">27</td> </tr> <tr> <td>- présents</td> <td style="text-align: right;">16</td> </tr> <tr> <td>- procurations</td> <td style="text-align: right;">04</td> </tr> <tr> <td>- absents</td> <td style="text-align: right;">07</td> </tr> </table>	- en exercice	27	- présents	16	- procurations	04	- absents	07	<p>Le 16 Décembre Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><u>PRESENTS 16</u> : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Patrice BERNARD,</p> <p><u>PROCURATIONS 4</u> : Alice MARTIN, Sophie FERRY, Sandrine TARAUD, Yannick RIVALIN, qui ont donné respectivement procuration à Didier MARTIN, Isabelle CADOU, Judith LE RALLE, Patrice BERNARD,</p> <p><u>ABSENTS 7</u> : Valérie AURIAUX, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p><u>SECRETAIRE</u> : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	16								
- procurations	04								
- absents	07								

DECHETS : Adhésion de la Recyclerie au dispositif « Prêt d'Équipement aux Familles » – Recyclerie » de la CAF de la Vendée

Rapporteur : Isabelle CADOU

La Caisse d'Allocations Familiales de Vendée (CAF) de la Vendée propose différentes aides à l'intention de ses familles allocataires dans le cadre de la Réglementation des Aides Financières aux Familles, lesquelles ont vocation à :

- Aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle et soutenir la fonction parentale ;
- Faciliter les conditions de logement et un cadre de vie de qualité pour les familles ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

Aussi, des prêts sans intérêt peuvent être consentis aux familles allocataires de la CAF pour leur permettre l'acquisition d'articles ménagers et mobiliers.

La CAF met en place un nouveau dispositif, le Prêt Équipement Famille (PEF), visant à encourager les allocataires à se tourner vers les achats de seconde main en Recyclerie.

En s'appuyant sur un partenariat privilégié avec les recycleries du département, la CAF entend simplifier les démarches des familles et les inciter à consommer de façon responsable, tant sur l'aspect écologique et environnemental de la démarche que sur la logique d'économie sociale et familiale.

L'objectif est double : faciliter l'accès à des équipements de qualité à moindre coût pour les familles et promouvoir une consommation plus responsable et durable.

La CAF de Vendée a souhaité s'associer à la Recyclerie de l'île d'Yeu pour ce dispositif.

Considérant que l'allocataire s'acquitte des éventuels surplus non pris en charge par la réglementation.

Considérant que le montant du prêt est versé à la Recyclerie, à réception du contrat signé et de la facture.

Considérant que dans ce cadre, la Recyclerie s'engage à :

- Suivre la réglementation et le mode opératoire afférents du "Prêt d'Équipement aux Familles – Recyclerie" dispensés par la CAF de la Vendée
- Accepter que la Recyclerie de l'île d'Yeu soit citée sur les documents de communication à destination des familles de Vendée et à fournir tous les éléments d'identification

Il est précisé que le bulletin d'adhésion et la réglementation sont annexés à la présente délibération.

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (19 POUR, 1 ABSTENTION : Michel BOURGERY) :

- ♦ **APPROUVE** la réglementation des aides financières aux familles Recyclerie en pièce jointe ;
- ♦ **APPROUVE** l'adhésion au dispositif "Prêt d'Équipement aux Familles – Recyclerie", proposée par la CAF de la Vendée dans la cadre de sa Réglementation des Aides Financières aux Familles, jointe en annexe ;
- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,
Carole CHARUAU